

Bulletin Municipal

La Gazette Lussacoise

Numéro 3 - Été 2021



Mot du Maire

Cette année 2021 reste une année encore bien spéciale !

Tous les Lussacois qui le souhaitent ont été vaccinés. Merci à Saint-Sulpice-les-Feuilles, Bellac et Magnac-Laval qui ont organisé au mieux ces vaccinations. Même s'il est important de continuer à respecter les consignes sanitaires et d'être vigilant, ce n'est pas une raison pour rester enfermé.

La fête patronale de la Saint-Etienne se déroulera avec ses trois jours d'animation. Pour la fin d'année, il est nécessaire d'attendre encore un peu.

Sur le plan de la sécurité dans notre Bourg, le rétrécissement à une voie du passage dangereux du virage de l'église (trafic important, vitesse et véhicules de plus en plus de gros) devrait nous rassurer.

Les travaux de la Maison France Service vont commencer dans les locaux actuels de la Poste.

À compter du 15 septembre, et durant le temps des travaux, le service postal ne sera pas interrompu. Il sera assuré à « la mésou ». Nous vous rappellerons tous les nouveaux services qui seront disponibles dans la Maison France Services pour une ouverture début 2022.

Nous avons aussi appris le décès de Monsieur Willy WOESTYN, donateur d'un hectare de terrain, face au stade, qui a permis l'installation du nouveau local des agents, du local des chasseurs et d'un éco-point pour les conteneurs de tri des déchets ménagers. Nous le remercions encore pour ce don et présentons nos condoléances à la famille.

L'éclairage du stade est en cours de finition. Il permettra à nos sportifs de s'entraîner le soir et aux hélicoptères du SAMU 87 d'atterrir de nuit (tout en réalisant des économies d'électricité puisque les projecteurs actuels seront remplacés par des projecteurs LED beaucoup moins énergivores).

Des maisons ont été vendues en ce début d'année et nous accueillons de nouveaux habitants venant de Belgique, d'Angleterre, d'Allemagne mais aussi de France. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le vote pour les régionales et départementales a eu lieu avec une participation très faible de 35,8 % au 1^{er} tour et 34,99 % au 2^{ème} tour. Je remercie particulièrement toutes les personnes qui se sont portées volontaires pour que ces élections puissent se réaliser dans de bonnes conditions ainsi que tous les votants qui ont respecté les mesures sanitaires.

L'école va reprendre en septembre avec nos deux classes : maternelle-CP et du CE1 au CM1. Nous regrettons le départ de Sylvain MAZAUD et souhaitons la bienvenue à sa remplaçante.

La vie associative repart elle aussi avec le salon du livre et une soirée organisée par Bellacord ainsi que la programmation de lotos...

C'est l'été, il faut reprendre progressivement nos bonnes habitudes et profiter pleinement de cette période.

Daniel MAÎTRE





2021 remains an extraordinary year!

All the Lussacois who wished to be vaccinated, have been. Many thanks to St Sulpice-les-Feuilles, Bellac and Magnac-Laval for organising the vaccination programme. However, it remains important to respect the health requirements and stay vigilant; it is no reason to stay at home.

The annual Fête de la St Etienne will take place as usual over three days on the 7,8 and 9 of August. Whereas for the end of year, we will have to wait a bit longer. As a measure to increase road safety in the village, the sharp double bend by the church has been reduced to one lane, due to heavy traffic, excess speed and large vehicles.

The works for the *Maison France Service* (as announced in the bulletin of Jan 2021) will start soon in the building of the current post office. Therefore, from 15 September, and for the duration of the works, postal services will be relocated to *La Mésou*. We will remind you about the new services that will be available with *M.F.S.* in time for the opening in early 2022.

Sadly, we have learnt of the death of Mr Willy WOESTYN. He donated to the commune a hectare of land, opposite the football stadium, which has enabled the building of the new workshop for our communal workers, to set up the hunters' accommodation and to install a new recycling point. We are grateful for his donation and send our condolences to his family.

The football stadium's new lighting is nearly finished. It will enable our players to train in the evening and allow SAMU87 helicopter ambulances to land at night as well as saving energy as the new lighting units are LED.

A number of houses have been sold earlier this year and we welcome new inhabitants from Belgium, Great Britain, Germany and France.

The regional and departmental elections took place with a low turn out of 35.8% (first round) and 34.99% (second round). A big thank you to all the volunteers who enabled the good running of the events and to the voters who respected all health measures.

Our school will start again in September with our two classes: maternelle - CP and CE1 - CE2 - CM1. We are saddened to lose one of the teachers, Sylvain MAZAUD, and welcome his replacement. Local "associative" events start again this month with a Book&Food Fair, an evening spectacle and programmed "lotos"...

It's the summer, let's make the most of this period and gradually go back to our normal life.

Daniel MAÎTRE

Vos élus

Permanences:

le maire et ses adjoints vous recevront sur rendez-vous les jours suivants:

Lundi matin: Daniel MAÎTRE

Mardi matin: Nathalie GENIN

Mercredi matin: Daniel ROC

Jeudi matin: Dominique GRANDSAGNE

Vendredi matin: Jean-Luc MAUDUIT

Mairie de Lussac-les-Églises

3, avenue François de Bourdelle

87 360 Lussac-les-Églises

tél 05 55 68 21 10

fax 05 55 60 14 66

mairie.lussac.les.eglises@orange.fr

www.lussac-les-eglises.fr



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

État civil

Décès :

Le 22 mars 2021, Judith, Anne GREENHOUGH, épouse DUELL, 61 ans, à Poitiers.

Le 02 mai 2021, « Christophe », Didier, François, AUMEUNIER, 65 ans, à Lussac-les-Églises.

Le 19 juin 2021, Blanche, Marie, Ida, AUSANNEAU, veuve de Noël BARLIER 99 ans, à Brigueuil-le-Chantre.

Le 23 juin 2021, Jérôme, Francis MAUDUIT, 54 ans, à Lussac-les-Églises.

Vie de la Commune

Vie informatique

Depuis le 21 juin 2021, Hugo DUBOIS, élève de l'*Institut d'Ingénierie Informatique de Limoges (3iL)* effectue un stage de trois mois à la Mairie. Ses missions sont :

- Création de l'intranet de la mairie,
- Rénovation totale du site de la mairie,
- Géolocalisation du réseau assainissement et eau potable,
- Création d'une base de données administrative,
- Outils informatique pour la gestion du cimetière
- Modernisation des tâches informatiques.

Le virage de l'Église

Plan de financement :

- Devis BMTP du 19/05/2021 → 15 680 €
- Aide « Produit des amendes » → 9 000 €
- Emprunt → 6 000 €
- Autofinancement → 680 €



Commémoration du 14 juillet

Une commémoration est prévue le 14 juillet à 11 heures devant le Monuments aux morts de la commune.

Collecte des portables usagés

L'Association des Maires de la Haute-Vienne et Orange se mobilisent pour une opération de collecte et de recyclage des téléphones mobiles. Tous les habitants sont invités à déposer leurs anciens téléphones portables dans un collecteur mis à disposition par Orange à la Mairie de Lussac-les-Églises.

Les chats errants

Depuis quelques mois, la situation devient préoccupante avec une recrudescence de chats errants sur la commune. Il est donc rappelé que les règlements sanitaires départementaux interdisent de jeter ou de déposer de la nourriture en tout lieu public pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus sauvages notamment les chats.

Collecte des encombrants

Dates des collectes des encombrants sur la commune de Lussac-les-Églises pour l'année 2021 :

6 octobre

15 décembre

Communauté
de Communes



Haut Limousin
en Marche

Logements à louer rue Jean Brac

- T4: 3 chambres, 1er étage, chauffage et production d'eau chaude au gaz, jardin collectif, libre de suite;
- T3: meublé, 2 chambres, 1er étage, chauffage électrique, jardin collectif, libre à partir du 15 septembre 2021.

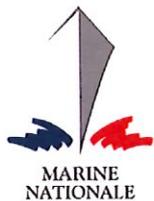
Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie de Lussac-les-Églises.

Infos utiles

L'ADPAD recrute des Aides à Domicile sur tout le département de la Haute-Vienne. Pour que rester à domicile soit toujours possible, ces métiers d'aide à la personne sont indispensables.

Pour toute demande de renseignement ou envoi de candidature :

07.55.65.53.88, ou
recrutement@adpad87



Comme 3500 jeunes français chaque année, rejoignez-vous aussi la **Marine Nationale**! Nous vous proposons de prendre part à une mission qui a du sens : défendre votre pays et protéger vos compatriotes en mer, sur terre et dans les airs, tout autour du monde, au sein d'un collectif de 39 000 marins. En rejoignant l'une de nos 6 écoles ou l'un de nos 9 centres de formation en France, vous aurez la possibilité de choisir parmi plus de 50 métiers dans quatre grands domaines d'emploi.

CIRFA MARINE BRIVE
05.55.74.33.17
etremarin.fr

Face au manque d'assistantes maternelles, la municipalité de Saint-Sulpice-les-Feuilles projette de faire construire sur territoire un bâtiment destiné à héberger une **maison d'assistantes maternelles (MAM)**. Cette MAM pourrait ouvrir ses portes en septembre 2022. Deux assistantes maternelles intéressées par ce projet ont élaboré un questionnaire pour cerner au plus près les attentes des parents et appuyer le projet auprès des instances départementales. Pour les personnes intéressées par ce projet, ces questionnaires sont à leur disposition :

- à la Mairie de Saint-Sulpice-les-Feuilles;
- sur Facebook (SSLF Actualités Saint Sulpice les Feuilles);
- sur le site internet de la commune, <http://www.saint-sulpice-les-feuilles.fr/>.

MesConseilsCovid.sante.gouv.fr est un site du *ministère des Solidarités et de la Santé*. Il donne des réponses fiables, claires et à jour pour savoir comment agir au quotidien dans le contexte du Covid-19.

L'utilisateur peut y obtenir des réponses personnalisées de deux manières : en répondant à quelques questions relatives à sa situation (cas contact, symptômes, vaccination, malade,...); ou en consultant l'une des pages thématiques situationnelles : voyages, pass sanitaire, cas contact, je vis avec une personne positive; je suis vacciné.e ...

Le site s'adapte aux préférences de l'utilisateur pour mieux l'informer. Le site possède également un volet "suivi". L'utilisateur malade ou "cas contact" peut y suivre l'évolution quotidienne de ses symptômes afin d'obtenir des conseils adaptés à sa nouvelle situation. Le site permet par exemple de dater la durée de l'isolement et les prochains tests de contrôles.

Les informations saisies sur *MesConseilsCovid.sante.gouv.fr* ne sont pas collectées. Sauvegardées sur l'appareil (tablette, téléphone, ordinateur), l'utilisateur peut les effacer à tout moment et en un clic.



Obtenez rapidement des conseils personnalisés, pour vous et vos proches

mesconseilscovid.fr

Le guide malin pour les Séniors

Un guide réalisé par l'IREPS de Nouvelle-Aquitaine, avec le concours des élus, des associations et structures locales de la Haute-Vienne a pour but de faciliter l'accès à l'information sur les services et les activités à destination des séniors sur tout notre territoire. Il permet de découvrir la richesse et la diversité des activités et services près de chez vous. Vous pouvez vous le procurer à la Mairie ou le télécharger sur le site de la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche à la rubrique « Nos guides pratiques »

• <https://hautlimousinenmarche.fr/nos-guides-pratiques>

LE GUIDE MALIN POUR LES SENIORS

SERVICES ET ACTIVITÉS SUR LE HAUT-LIMOUSIN EN MARCHÉ

2020
2021



POUR
APPRENDRE
LE NUMÉRIQUE

POUR
PRENDRE SOIN
DE MA SANTÉ

POUR
ME CULTIVER

POUR ÊTRE
AIDÉ

POUR
ME DÉTENDRE

POUR
BOUGER



Il est rappelé que sous peine de poursuites :

- le dépôt des déchets verts sur le terrain communal, route de la Saille doit se faire dans le respects des consignes ;
- il est interdit de garer son véhicule sur les berges du plan d'eau du camping.

Éphrem Hurel

Conception graphique et artistique
Design cartographique

+33 6 56 76 42 43

12 rue Paule Dubreuil
87 360 Lussac-les-Églises
ephremhurel@gmail.com

L'école

L'année scolaire a été marquée par plusieurs évènements. La crise sanitaire a contraint les enseignants, les personnels et les enfants à s'adapter aux contraintes sanitaires. D'autres part la révision de la carte scolaire a suscité des inquiétudes.

Afin de ne pas perdre un poste d'enseignant, les parents d'élèves, la municipalité se sont mobilisés. À compter de septembre 2021 les enfants de CM1 ne partiront plus à Saint-Sulpice-les-Feuilles. À terme l'objectif est de permettre aux élèves de suivre la scolarité complète à Lussac-les-Églises.

L'APE souhaite aux élèves de l'école de Lussac et à leurs parents de belles vacances et espère que la situation sanitaire sera meilleure à la rentrée afin de pouvoir mener plus d'actions en faveur des enfants.

Opération HAIECOLIER dans votre commune !

La Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne lance l'opération HAIECOLIER.

AGIR pour la Biodiversité !

La municipalité, l'école et l'association de chasse locale se sont jointes pour participer à cette opération inédite par son ampleur. 214 arbres ont été plantés pour former deux haies longues de 50 mètres, l'une en bordure du camping, l'autre devant l'atelier communal.

L'école a candidaté et a été retenue par la Fédération. Élèves et enseignants ont abordé de manière ludique tous les enjeux environnementaux liés à la haie avec un éveil en ce sens par un coffret pédagogique conçu et offert par les chasseurs. Les élèves ont planté le 8 mars 2021, accompagnés et aidés par les parents, chasseurs, élus, et agents communaux. Les haies sont paillées et panneautées tandis que chaque arbre planté est étiqueté du prénom de l'enfant qui l'a mis en terre.

Rendez-vous est donc pris pour suivre la pousse des haies et poursuivre la sensibilisation à la préservation de notre cadre de vie et à la défense de la biodiversité, source de vie et de gaieté !

Merci aux chasseurs et aux agents communaux pour leur aide logistique et leur soutien.



Le Coin des associations

Familles Rurale Vallée de la Benaize

Après une longue absence, l'association va reprendre ses activités au mois de septembre. En espérant que toutes et tous seront présents.

- Nouveauté: pour les personnes qui ne peuvent pas faire de longue marche, création de « Marcher c'est la santé ».
- Les cours de langues: français et anglais reprennent.
- Si vous avez des doigts de fée, l'**ATELIER CREATIF** vous attend.
- Une nouvelle forme de gymnastique sera mise en place en septembre.

Pour renseignement : 06.01.99.18.94

Bonnes vacances à toutes et tous !

La Présidente : C. MAUDUIT

Le Comité d'animation

Salon *Le Livre et les Saveurs*, le 03 juillet 2021 de 10h à 18h

Centre Bourg – Entrée gratuite

- Quinze auteurs proposeront leurs ouvrages à la vente et à la dédicace, et lecture d'extraits de ces livres par deux comédiennes.
- Quinze producteurs proposeront leurs produits locaux.
- Un lâcher de ballons est prévu sous réserve des autorisations nécessaires.
- 18h30 : spectacle gratuit à la salle polyvalente de Lussac-les-Églises : lectures, poèmes, chants de Jacques Prévert – durée 1h40.

LUSSAC LES EGLISES

le 03 juillet 2021

de 10h à 18h00

Salon Le LIVRE

Et



LE COMITE D'ANIMATION DE LUSSAC-LES-EGLISES
La librairie de Saint-Sulpice Les Feuilles
Avec le parrainage de Franck LINOL et Joël NIVARD
Et la participation de 15 auteurs et de 15 producteurs

Fête de la Saint-Étienne

7, 8 et 9 août 2021

- Fête foraine durant les trois jours.

Samedi 07/08

- 14h00 : course cycliste avec remise des prix.

Dimanche 08/08

- vide-grenier de 08h à 18h rue des Trois Provinces (stade);
- 10h : messe et procession.

Lundi 09/08

- 14h : concours de pétanque au terrain de camping
- 22h30-23h00 : feux d'artifice au plan d'eau du terrain de camping

Evènements à venir

- 16 octobre 2021 – **Concert** à l'église avec le groupe *Univers Brassens*.
- 27 novembre 2021 – **Marché de Noël** – Centre Bourg.

Toutes les manifestations sont soumises à l'accord préalable des autorités compétentes et peuvent être annulées sans préavis. Le strict respect des gestes barrières sera obligatoire: nettoyage des mains au gel hydroalcoolique, port du masque, distanciation, itinéraire fléché, défense de fumer ou de vapoter.

La Presse en parle ...



Le 27 novembre 2015, en se basant sur une étude menée avec le SEHV, le conseil municipal de Lussac-les-Eglises votait la décision d'éteindre l'éclairage public de 23h à 6h excepté dans la rue principale (pharmacie, pompes à essences, commerces). Des cellules ont été mises en place dans toute la commune et un certain nombre de lampadaires a été remplacé pour passer sur un équipement

LED beaucoup plus économique. La population a été fréquemment informée par le biais de bulletins, de réunions, d'informations sur les panneaux électroniques et a parfaitement compris l'utilité de cette mesure. Si la mise en place s'est faite fin 2019, des économies de l'ordre de 6 000 € ont déjà été constatées en seulement 10 mois. La commune continuera à l'avenir le changement des éclairages traditionnels et le coût de l'abonnement sera adapté en fonction de ces nouvelles consommations réduites. Une réduction de 4,1KW a été générée sur l'ensemble des postes concernés ; aussi, tout en préservant le confort des habitants, la municipalité a la volonté de continuer ces économies.

Daniel MAITRE
Maire de Lussac-les-Eglises

Alors que les projets de carte scolaire font planer bien des inquiétudes dans plusieurs écoles du nord de la Haute-Vienne (voir notre édition d'hier), des voix « de terrain » s'élèvent pour dénoncer des intentions vécues comme aberrantes.

A Lussac-les-Églises où l'ombre d'une suppression de classe pèse sur l'école communale, une certaine colère gronde en attendant le verdict de l'administration.

La municipalité mêle sa voix à celles qui s'élèvent déjà. « Pourquoi s'en prendre encore aux écoles communales de Lussac-Les-Eglises ? La population de la commune augmente tous les ans. L'effectif des enfants augmente aussi. Pour la rentrée 2020, l'effectif était de 25 enfants. En février, il passe à 30 enfants.

Une démographie scolaire positive

La municipalité, qui fait des efforts importants pour dynamiser sa population avec un slogan de joie (« A Lussac, il fait bon vivre »), se voit récompensée par l'arrivée de nouvelles familles. De nouveaux enfants doivent



LUSSAC-LES-ÉGLISES. Elus et personnels des écoles mobilisent leurs forces à Lussac.

encore s'inscrire pour la rentrée 2021.

Alors pourquoi cette année encore, menace-t-on de fermer une classe ? Fermer une classe, ce serait rassembler plusieurs niveaux de cours, 30 élèves avec un seul enseignant. Vraiment pas souhaitable pour son bon fonctionnement. La municipalité s'élève contre ce projet et se mobilise avec les représentants des parents d'élèves et les amis des écoles publiques de la commune. Lussac-les-Eglises, jadis

ancien canton, est entouré de plusieurs communes qui confient leurs enfants à cette bonne école, où tout est bien structuré : maternelle et CP, CE-CE2, périscolaire et restauration. Elle abrite deux professeurs des écoles très appréciés.

Des distances punitives

Et puis, Lussac est à plus de 12 km de Saint-Sulpice-les-Feuilles. Des enfants sont encore à quelques kilomètres au-delà de Lus-

sac. Le ramassage sur des petites routes communales durera environ 1 h 30. Certains enfants supportent mal ce temps en autocar. Faudra-t-il encore punir les parents, les obliger à les transporter à 20 km matin et soir ? Que soit respecté la règle : pas plus d'une demi-heure en car.

Lussac a résolu tous les problèmes sanitaires exigés, Lussac veut conserver ses deux classes et sa cantine. » ■

Le Populaire du Centre
du 3 février 2021.

Le Populaire du Centre
du 13 mars 2021.

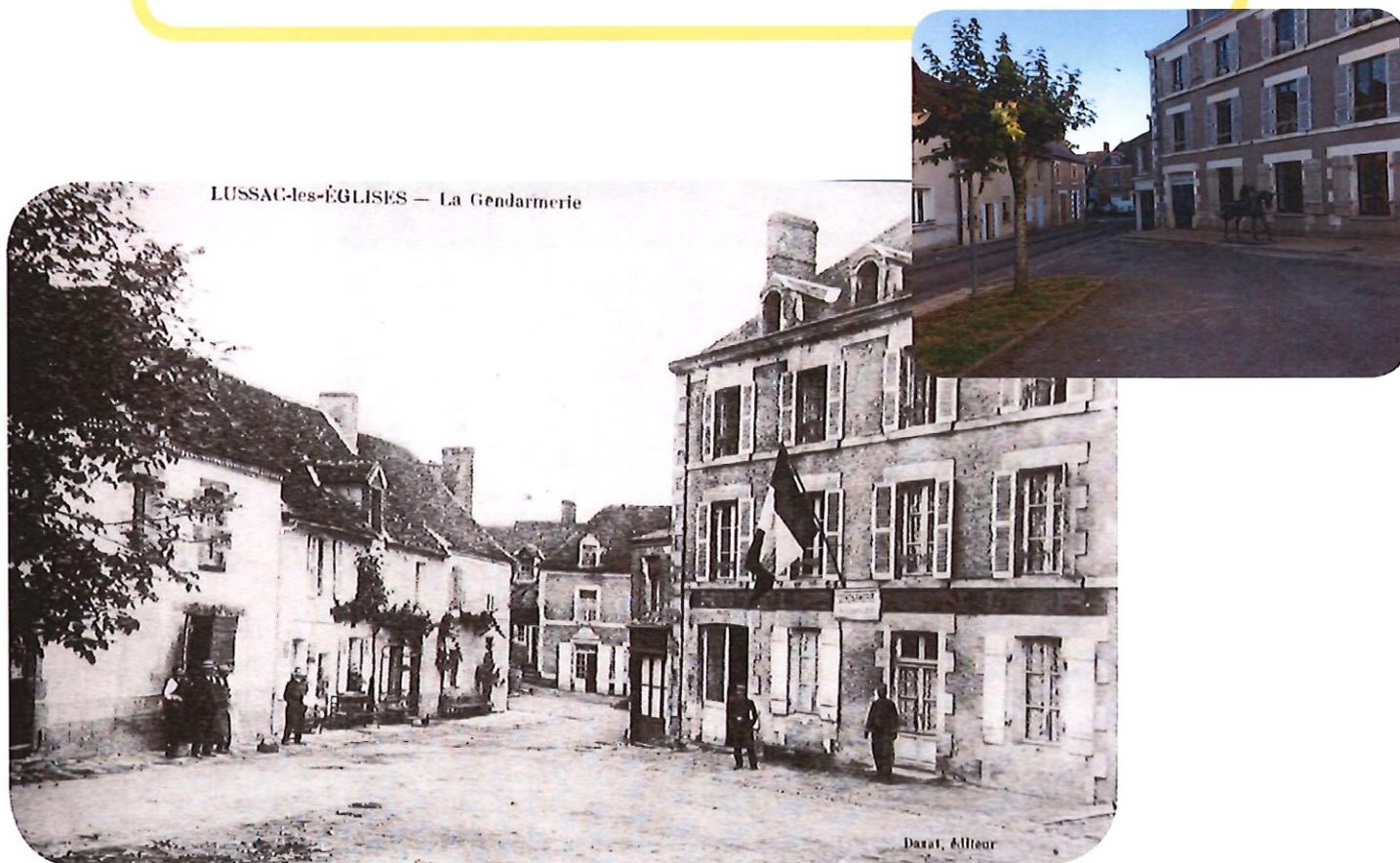
À Lussac, les enfants plantent des haies



LUSSAC-LES-ÉGLISES ■ « Savez-vous planter des choux ? » A Lussac-les-Églises, les enfants des écoles primaires sont passés à l'épreuve supérieure. Avec le concours de la Fédération de chasse qui les a dotés de plants d'arbres et des outils nécessaires, ils ont planté deux haies de 150 m sur des bordures de terrains communaux mis à la disposition des écoles. Ces haies bocagères sont composées de nombreuses essences de plantes, des plantes qui fleuriront pour attirer les abeilles, qui produiront des fruits pour nourrir les oiseaux et leur procureront dans quelques années un refuge pour nicher. D'autres animaux bénéficieront de cette plantation de chênes, châtaigniers, hêtres, noyer, houx, épiners plus massifs offriront des perchoirs d'observations et de nidifications pour les gros oiseaux, pies, corbeaux, pigeons, geais, tous utiles aussi et menacés d'un manque d'habitat. Si seulement cette opération pouvait servir d'exemple et se répandre ailleurs afin que la nature retrouve quelques bocages. On verrait revenir des animaux qui disparaissent comme les lapins de garenne, hérissons, crapaud et autres. L'opération précédée d'un cours au sein de l'école, s'est déroulée devant de nombreux témoins, le maire, des adjoints et des parents d'élèves. Le président de l'association de chasse, des présidents d'associations locales, le personnel communal, ont prêté main-forte au couple d'enseignants. Ces jeunes arbres devront être surveillés, si l'été est sec, il faudra sûrement les arroser.

La Gendarmerie :

Lussac-les-Eglises possède une gendarmerie du dernier tiers du XIX^e siècle à 1969, date à laquelle elle est supprimée. Cette brigade comportait un commandant et quatre gendarmes. Son territoire d'action s'étendait à Jouac, Saint-Martin-le-Mault, Verneuil-Moustiers et Tersannes. Sur la commune, la tâche des gendarmes se cantonnait essentiellement à la surveillance et la sécurité des habitants.



Carte postale du premier quart du XXe siècle

« En l'an mil neuf-cent cinquante-cinq, un parisien recherché pour coups et blessures sur sa maîtresse vient se réfugier à Lussac. Un soir, les gendarmes font une tournée de routine à l'Hôtel du Nord pour contrôler l'identité des clients. Là, ils font le rapprochement et le lendemain reviennent en force le croyant au lit. Après sommation d'usage, ils n'obtiennent pas de réponse : la porte reste close. Il leur faut alors faire appel à Monsieur le Maire qui se présente avec son écharpe tricolore pour perquisitionner la chambre. Lorsque la porte est enfin ouverte par le serrurier, l'occupant a disparu.

Branle-bas-de combat, la brigade de Bellac est alertée et cueille le fugitif sans résistance au pont de la Lande. Ayant laissé sa voiture au garage de l'hôtel, c'est une autre de ses petites amies qui vient la chercher plus tard. »

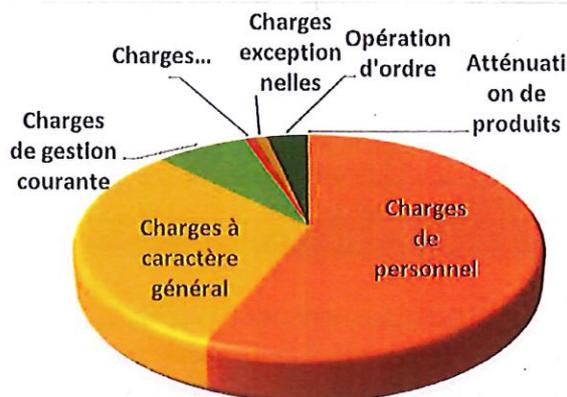
Extrait de *Lussac mon village*, de Gaston Genin, 1960-1980,
manuscrit dactylographié,
archives privées

Avant la prochaine parution de la *Gazette Lussacoise*, vous pouvez faire parvenir à la rédaction les informations que vous auriez sur l'histoire des bâtiments, commerces ou individus présents sur cette carte postale : notrevillage.lussac@gmail.com

Comptes administratifs - 2020

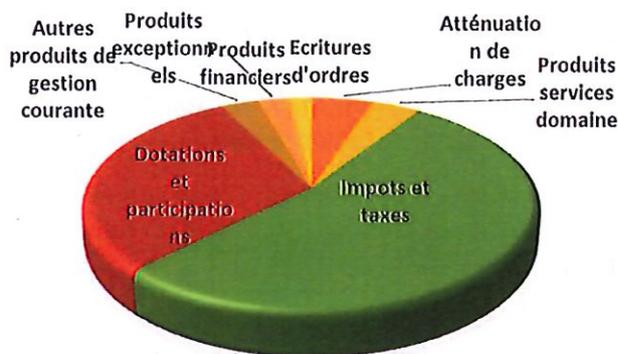
Section de fonctionnement - Dépenses de fonctionnement

DEPENSES	MONTANT	EN %
Charges à caractère general	180 580,55€	31,06%
Charges de personnel	326 689,86€	56,20%
Atténuation de produits	133,50€	0,02%
Autres charges gestion courante	43 779,11€	7,53%
Charges financières	5 436,04€	0,94%
Charges exceptionnelles	5 245,42€	0,90%
Ecritures d'ordres	19 440,80 €	3,34%
TOTAL	581 305,28€	100,00%



Section de fonctionnement - Recette de fonctionnement

RECETTES	MONTANT	EN %
Atténuation de charges	30 621,20 €	5,14%
Produits services domaine	23 764,96 €	3,99%
Impôts et taxes	317 369,07 €	53,29%
Dotations et participations	179 071,52 €	30,07%
Autres produits de gestion courante	19 036,34 €	3,20%
Produits financiers	10,46 €	0,00%
Produits exceptionnels	14 394,14 €	2,42%
Ecritures d'ordres	11 239,32 €	1,89%
TOTAL	595 507,01 €	100,00%



Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 11,53% en 2020.

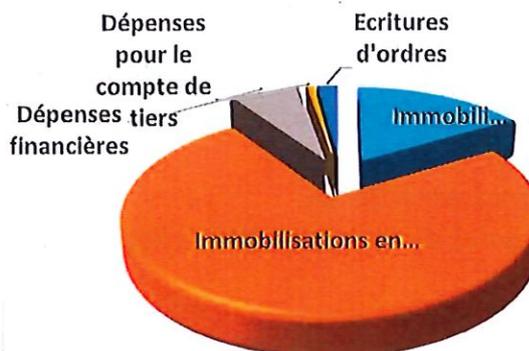
Les recettes de fonctionnement ont baissé de 15% en 2020. Cette baisse est due en partie à la fermeture du gîte et de la salle polyvalents durant la crise sanitaire, une baisse des dotations.

À la clôture des comptes 2020, le montant de l'excédent de fonctionnement est de +14 201,73€

Section d'investissement

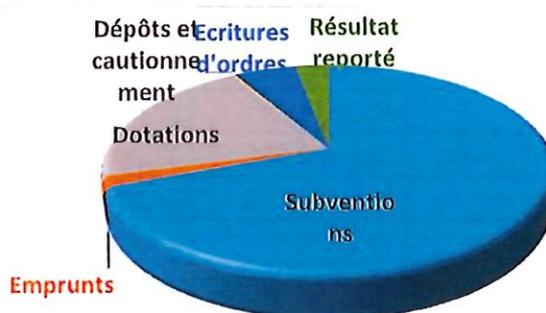
Dépenses d'investissement

DEPENSES	MONTANT	EN %
Immo corporelles	93 403,5	16,42%
Immo en cours	422 360,78	74,23%
Dépenses financières	37 653,80	6,62%
Dépenses pour le compte de tiers	4 320,21	0,76%
Ecriture d'ordre	11 239,32	1,98%
TOTAL	568 977,61	100,00%



Recettes d'investissement

Recettes	MONTANT	EN %
Subventions investissements	250 817,20 €	69,28%
Emprunts et dettes assimilées	6 000 €	1,66%
Dotations fonds divers	74 748,50 €	20,65%
Dépôts et cautionnements	646,05 €	0,18%
Ecriture d'ordre	19 440,80 €	5,37%
Résultat reporté	10 372,54€	2,87%
TOTAL	362 025,09€	100%



Les dépenses d'investissement ont baissé de 20,70% en 2020.

Les recettes d'investissement ont baissé de 60,41% en 2020. Les subventions ont été moins importantes du fait qu'il y a eu peu de projets d'investissements à financer.

À la clôture le montant du déficit d'investissement est de -161 800,52€

Comptes administratifs - 2020

Budget eau et assainissement - Fonctionnement

Les dépenses et les recettes ont baissé en 2020. Le déficit de la section fonctionnement est de -1 125,58 € auquel s'ajoute le déficit de 2019, -40 186,06 €).

Le résultat de fonctionnement 2020 présente donc un déficit de -41 311,64 €.

Budget eau et assainissement - Investissement

L'excédent d'investissement pour l'année 2020 est de 11 250,72 € . Le report d'excédent de 2019 permet un résultat de clôture de +283 272,61 €.

Budget Lotissement de la Côte du Moulin

Résultat de fonctionnement en 2020 : +15 564,75 €

Résultat de l'investissement en 2020 : +13 332,91 €

Budget de 2021

Budget principal

Fonctionnement : 587 059 €

Baisse de 3% par rapport à 2020

Investissement : 391 764,52 €

Baisse de 31,5% par rapport à 2020

Budget eau et assainissement

Fonctionnement : 163 490,64 €

Hausse de 1,47%

Investissement : 307 917,61 €

Hausse de 3,78%

Budget Lotissement de la Côte du Moulin

Budget identique à 2020

Le budget 2021 a été réalisé avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement en maintenant le niveau de qualité des services rendus aux habitants ;

- de contenir la dette ;

- de mobiliser les subventions chaque fois que c'est possible.

**Délégation Départementale
de la Haute-Vienne**

Pôle Santé publique et environnementale
24 rue Donzelot - CS 13108
87031 LIMOGES CEDEX

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

La teneur en fluor des eaux distribuées en Haute-Vienne étant inférieure à 0,5 mg/L, il est recommandé, pour la prévention de la carie dentaire chez l'enfant, d'effectuer des apports complémentaires de fluor par l'utilisation de sel de cuisine fluoré ou de comprimés de fluor (après avis médical).

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations. En effet la corrosion de ces canalisations peut se traduire dans l'eau, après seulement quelques heures de stagnation, par des concentrations excessives en métaux comme le fer (rouille, eau colorée...), le cuivre (mauvais goûts, taches bleues sur les sanitaires...) ou le plomb (risque de saturnisme...). Employez cette eau pour des usages tels que vaisselle, douche... Vous pourrez ensuite utiliser l'eau qui n'a pas stagné pour tout usage alimentaire et si vous le souhaitez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

Ces mesures s'imposent particulièrement si votre branchement ou vos canalisations intérieures sont en plomb et si votre eau est très peu minéralisée, très peu calcaire et agressive pour les canalisations (voir résultats de dureté et de conductivité ci-contre). Dans ce cas et dans l'attente du remplacement de ces canalisations en plomb, il est vivement conseillé, pour les femmes enceintes et les enfants de ne pas consommer cette eau (utiliser des eaux embouteillées pour la boisson et la préparation des aliments).

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

COMMUNE DE LUSSAC-LES- EGLISES

Tel. 05/55/68/21/10

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **LUSSAC-LES-EGLISES**
Gestionnaire du réseau : COMMUNE DE LUSSAC-LES-EGLISES
Exploitant du réseau : COMMUNE DE LUSSAC-LES-EGLISES

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : LE COURET CHLORATION

...Quelle qualité en 2019 2020 ?

Qualité bactériologique

Conformité aux limites de qualité <i>(un dépassement des limites peut entraîner un risque pour la santé)</i>	Conformité aux références de qualité <i>(le dépassement des références témoigne du dysfonctionnement des installations)</i>
Nombre de contrôles : 14	Nombre de contrôles : 13
% de conformité : 100 %	% de conformité : 100 %

Qualité physico-chimique

Dureté <i>Une eau dure est une eau calcaire</i>	pH <i>Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6,5 et maximum pH 9,0)</i>
Cette eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations	
Nombre de mesures : 5	Nombre de mesures : 14
Valeur moyenne : 4,9 °F	Valeur minimale atteinte : 6,2
	% de conformité : 71 %
Nitrates <i>(maximum autorisé 50 mg/L)</i>	Conductivité <i>Une conductivité inférieure à 200 µS/cm caractérise une eau très peu minéralisée</i>
Nombre de mesures : 5	Nombre de mesures : 14
Valeur moyenne : 15 mg/L	Valeur minimale atteinte : 144 µS/cm
Valeur maximale atteinte : 18 mg/L	% de conformité : 29 %
% de conformité : 100 %	
Pesticides <i>(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L)</i>	
Nombre de prélèvements : 11	Nombre de mesures : 346
Valeur maximale atteinte : <0,02 µg/L	Nombre de mesures non conformes : 0

Radon

La référence de qualité pour le radon est de 100 Bq/L.
Nb. de prélèvements radon : 2 Valeur moyenne : 125 Bq/L

Conclusion sanitaire

Eau de bonne qualité bactériologique.

En fonction des conditions de mélange, eau pouvant être très peu calcaire favorisant la corrosion des canalisations et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre voire plomb).

A noter la présence naturelle de radon faisant l'objet d'un suivi renforcé. Les valeurs mesurées, bien que légèrement supérieures à la norme, ne nécessitent pas de mesure immédiate. La collectivité doit toutefois examiner la faisabilité d'actions de réduction des teneurs observées.

Comité de rédaction :

Nathalie GENIN

Delphine BARRETT

Dominique GRANDSAGNE

Daniel MAÎTRE

Conception graphique :

Éphrem HUREL

Crédits photographiques :

Nathalie GENIN

